

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 51 (1915)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

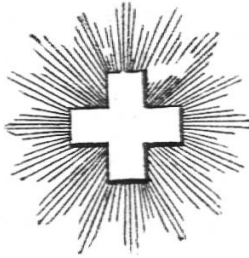
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LI^{me} ANNÉE

N° 5



LAUSANNE

30 Janvier 1915

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Aide aux Belges ! — Souscription en faveur des enfants belges. — Contribution à la pédagogie de l'arithmétique. — Chronique scolaire : Vaud. Neuchâtel. Genève. Jura bernois. France. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Récitation. — Leçons de choses. — Orthographe. — Rédaction. — L'enseignement expérimental de l'agriculture à l'école primaire. — Comptabilité. — Variété.*

AIDE AUX BELGES !

On constatera dans l'*Educateur* de ce jour le très beau résultat de la souscription ouverte en faveur des instituteurs et des enfants belges par la Société pédagogique de la Suisse romande. Un prochain numéro en fera connaître le résultat définitif par canton ; il fournira également le compte de ce qui provient du corps enseignant et celui des dons des élèves.

En présence de l'accueil si sympathique qu'a rencontré notre initiative, nous préférons oublier les quelques défections, et voudrions signaler certaines souscriptions comme elles le méritent ; mais elles sont trop, et dans de telles circonstances, la satisfaction du devoir accompli est la récompense la plus douce. Nous nous en voudrions toutefois de ne pas signaler le beau geste des enfants de Reconvillier abandonnant volontairement un fonds de fr. 500, ainsi que le magnifique élan dont ont fait preuve les grandes localités neuchâteloises. Quand on sait, notamment, combien la Chaux-de-Fonds est éprouvée par la crise économique, on sent tout le prix de la contribution de fr. 1800 (dont fr. 800 environ du corps enseignant seul) qu'elle a apportée à notre œuvre.

Dans la séance de remise des pouvoirs qui aura lieu le 6 février, le Bureau sortant de charge et le nouveau Bureau réunis décideront de l'attribution définitive des sommes disponibles, pour au-

tant que la chose sera possible à cette date. La question se présente différemment selon qu'il s'agit de l'une ou de l'autre souscription.

Souscription des élèves. — Partant de l'idée que les fonds recueillis dans nos écoles doivent avant tout servir à l'œuvre d'hospitalisation d'enfants belges en Suisse romande (voir *Educateur* du 19 décembre 1914) le bureau de la S. P. R. a déjà fait un premier versement de fr. 8000 au Comité central suisse de secours aux réfugiés belges, qui a réparti cette somme aux comités locaux des cantons donateurs en proportion de leur contribution et de leurs besoins pour l'hospitalisation des enfants. Grâce à notre intervention, les derniers convois de réfugiés comptaient un nombre particulièrement élevé d'enfants accompagnés de leur mère. Qu'ils soient les bienvenus en terre romande ! Puissent la sympathie de leurs petits amis suisses adoucir leur exil !

Sans vouloir préjuger des décisions des deux Bureaux en ce qui concerne l'affectation à donner au solde très important qui reste disponible, nous pensons que notre premier devoir est d'assurer à l'œuvre d'hospitalisation d'enfants belges en Suisse romande les ressources qui lui sont indispensables ; il nous serait doux pourtant, au jour où le beau pays qui s'étend de la Meuse à la mer sera rendu à ses légitimes propriétaires, d'envoyer encore notre obole aux orphelins belges.

Souscription du corps enseignant. — Dès le 1^{er} janvier, nous pourvoyons à l'hospitalisation d'une famille d'instituteur belge (M. et M^{me}, également institutrice, deux enfants et leur grand-mère) et venons de prendre à notre charge celle d'une ancienne institutrice. Le nombre relativement restreint de collègues belges réfugiés en Suisse nous fait espérer être à même de venir en aide au « Comité néerlandais de secours aux instituteurs belges réfugiés » ; ses circulaires datées d'octobre, novembre et décembre, viennent seulement de nous parvenir. Ce comité dont la tâche est énorme, a pour secrétaire M. P. Otto, instituteur, membre de la 2^{me} chambre des députés. En novembre, le nombre des instituteurs et institutrices belges réfugiés en Hollande était d'environ 2000 ; à l'heure actuelle nous écrit M. Otto en date du 13 janvier, ils y sont encore 600, soit 2000 personnes avec leurs familles.

Ecoutez en quels termes le comité néerlandais s'est adressé aux associations pédagogiques de tous les pays, il disait dans sa première circulaire (rédigée en français) :

Bon nombre de confrères des contrées où sévit la guerre se trouvent dans une grande misère. Quelques-uns ont fui à l'étranger en abandonnant tout ce qu'ils pouvaient appeler leur modique avoir ; d'autres sont restés dans leur pays, mais les moindres ressources leur manquent. Nombreux sont ceux dont la maison et les meubles sont entièrement détruits. Nous avons déjà reçu de pressantes supplications de nombre de confrères qui, dans les circonstances les plus tristes, ont trouvé un asile dans notre pays.

C'est pourquoi, instituteurs de tous les pays, nous faisons appel à votre libéralité au profit de nos malheureux confrères. Il nous faut fonder au plus vite une puissante caisse d'assistance pour soulager la plus grande misère. Pleins de confiance dans les sentiments d'amitié qui se sont établis dans le cours des années entre les associations d'instituteurs de tous les pays adhérentes au Bureau international,¹ nous comptons que partout ce secours s'organisera d'enthousiasme et avec beaucoup de vigueur. Que chacun d'entre nous recueille, dans sa propre association, autant d'argent que possible. Nous vous supplions, au nom de la confraternité internationale des instituteurs, de faire appel à tous vos membres individuellement.

Et plus tard, le Bureau néerlandais revenait à la charge en ces termes :

Il y a peut-être deux mille instituteurs belges réfugiés dans notre pays. Ils vivent là parmi les milliers d'autres réfugiés dans des circonstances qui sont presque intolérables pour des intellectuels. La confraternité exige que nous les mettions dans une meilleure condition. Les instituteurs hollandais font pour eux ce qui est en leur pouvoir, mais il leur est impossible, à eux seuls, de réunir le capital considérable dont ils ont besoin. Ils ont déjà logé quelques centaines de collègues réfugiés et pourvu à leur entretien ; mais pour obtenir tout ce qui est nécessaire, votre aide est de rigueur. Secondez-nous donc, et secondez-nous promptement ! Pour ne citer qu'un exemple entre beaucoup : un confrère s'est enfui, avec sa femme et ses quatre enfants, de Malines bombardée, pour se rendre à un village, qui fut brûlé ; ensuite à Anvers, où, lors du bombardement, il passa, avec sa famille, trente heures dans une cave ; enfin, après avoir erré pendant cinq jours d'un village à l'autre, couchant dans des greniers ou dans des granges, il a atteint la Hollande ; il y trouva un gîte dans un petit hangar, où naquit son cinquième enfant. Sa maison est brûlée, ses meubles saccagés, il n'a pas le sou... Hésitez-vous à lui venir en aide ?

Qu'ajouter à ces poignants appels ? Il y a là pour nous un devoir sacré d'humanité et de confraternité à remplir ; il y va du

¹ Ainsi se révèle à nous l'existence d'une institution que nous ignorions, et qui démontre son utilité de façon frappante dans ces circonstances tragiques,

bon renom des instituteurs suisses. A la date du 6 décembre, le comité néerlandais avait reçu :

Du Danemark 4990 florins ; de Roumanie 135 fl. ; de Norvège, 980 fl. ; de France 2380 fl. ; d'Angleterre 3590 fl. ; de Bulgarie 377 fl. ; des Indes 146 fl. ; des Pays-Bas 12441 fl. ; et de Suisse... 49 fl., au total un peu plus de 25 000 fl., somme bien insuffisante pour l'énormité de l'œuvre.

Dès lors, le Comité doit avoir reçu la contribution de fr. 2 000 accordée par le Schweizerischer Lehrerverein sur sa caisse ; si la Suisse romande est en retard, que du moins l'importance de notre don et l'immensité de notre sympathie nous absolvent. Les membres de notre société qui désireraient encore verser leur quote-part à notre souscription peuvent le faire jusqu'au 1^{er} février.

Pour le bureau de la S. P. R. sortant de charge :

ERNEST BRIOD, Président.

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES ENFANTS BELGES

13^{me} liste.

Ecoles : Bussigny s. Oron, 6 fr. ; Cœuve, 34 fr. ; Coppet, Commugny, Myes, Tannay, Chavannes-des-Bois, 31 fr. ; Coppet, demi-produit d'une soirée, 65 fr. ; Nyon, 6^e f., 5 fr. ; Versvey, 11 fr. ; Evillard (C. Häslar) 18 fr. 50 ; Bévillard, 16 fr. 60 ; Corgémont et maîtres, 54 fr. 10 ; Chesalles s. Moudon, Ec. du dimanche, 20 fr. ; cl. prim. 6 fr. 50 ; Goumoëns (M. Peitrequin) 2^e envoi, 5 fr. ; Russin, 9 fr. ; Courrendlin, 1 fr. 75 ; Petits Romands de Bienne, 32 fr. ; Orzens, enf., 2 fr. 50 ; Cerlatez, 13 fr. ; Vaumarcus, 14 fr. 40 ; Gorgier, 37 fr. 60 ; Cortaillod, 32 fr. ; Rochefort, 20 fr. 40 ; Colombier, 76 fr. 15 ; Chaux-de-Fonds, par M. Wasserfallen, directeur, 1075 fr. 22 ; Cornaux-Wavre, 17 fr. 20 ; Cernier, 37 fr. 17 ; Chézard, 35 fr. 87 ; Boudevilliers, 10 fr. 90 ; Dombresson, 42 fr. 48 ; Villiers, 6 fr. 25 ; Fontaines, 5 fr. 10 ; Hauts-Geneveys, 9 fr. 46 ; Savagnier, 25 fr. 70 ; Vilars 15 fr. ; Valangin, 15 fr. 05 ; Eaux-Vives, 54 fr. ; Courgenay, 24 fr. ; Frinvillier, 5 fr. 20 ; La Sagne, 76 fr. 57. enfants de M. Matthey, prof. Bâle, 10 fr. ; M. Mérillat, Cormoret, 5 fr. ; E. Kuffer, Boulens, 4 fr. — *Corps enseignant* de Buttes, 40 fr. ; Vaumarcus, 5 fr. ; Gorgier, 20 fr. ; Rochefort, 9 fr. ; Colombier, 45 fr. ; Cornaux-Wavre, 20 fr. ; Cernier, 22 fr. ; Boudevilliers, 6 fr. ; Savagnier, 15 fr. ; Vilars, 6 fr. ; Anonyme à V., 5 fr. ; Fontainemelon, 17 fr. ; Société pédagogique de la Chaux-de-Fonds, 760 fr. ; Bernel, Sonceboz, 5 fr.

Montant des listes précédentes, 16 646 fr. 16. Total général, au 24 janvier 19 606 fr. 83. — La souscription sera DÉFINITIVEMENT fermée le 31 janvier courant.

CONTRIBUTION A LA PÉDAGOGIE DE L'ARITHMÉTIQUE

Sous ce titre, M. Ernest C. Mc. Dougle, de Clark University, a compulsé les données d'un grand nombre de documents sur l'origine et l'enseignement de l'arithmétique. Voici, en abrégé, les conclusions générales tirées par lui-même de son article :

1° L'arithmétique est un des principaux sujets d'étude dans l'enseignement primaire mondial. Environ un sixième de l'ensemble des heures de classe lui est consacré ;

2° L'influence de la puberté sur l'aptitude arithmétique est très marquée. C'est un fait dont les maîtres doivent tenir très grand compte ;

3° Les exercices pratiques de calcul sont de très réelle valeur pour développer l'habileté à manier les nombres avec rapidité et précision ;

4° Ces exercices gagnent beaucoup à être courts mais très fréquents (10 minutes chaque jour, par exemple) ;

5° Il convient, pour augmenter l'intérêt, de choisir des problèmes en relation avec la vie même des élèves ;

6° Les filles sont supérieures aux garçons pour l'habileté pratique au calcul ; mais les garçons reprennent l'avantage dès que le raisonnement doit intervenir ;

7° Il est nécessaire d'obtenir des élèves un maniement rapide et précis des nombres dès les premières classes, et, partant, d'encourager extrêmement la pratique du calcul mental.

A noter que, parmi les cent quarante-une références et autorités bibliographiques citées, figurent seulement deux ouvrages français, *La Théorie des nombres* d'Edouard Lucas et *La Psychologie du nombre et des opérations élémentaires de l'arithmétique*, de S. Santerre.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Legs Elisabeth Blanc. — Par testament homologué en décembre écoulé, l'infirmerie de Montreux vient d'être désignée comme héritière universelle des biens de Mlle Elisabeth Blanc, rentière, décédée dans cette localité. Cette amie du corps enseignant a, en outre, fait un legs de 1000 francs, en faveur des institutrices âgées ou dans le besoin. Par l'intermédiaire du Département de l'Instruction publique, cette somme vient d'être remise au Comité de la S. P. V. pour être versée dans la Caisse de secours, sous le nom de *Fonds Elisabeth Blanc*. Ce legs fera l'objet d'un compte spécial et sera géré par la Caisse de secours ; les intérêts seront employés suivant les vœux de la testatrice.

Nous saluons ce beau geste avec un sentiment de profonde reconnaissance et nous garderons pour cette philanthrope un pieux souvenir. Sa mémoire restera chère au Corps enseignant vaudois tout entier et en particulier aux institutrices.

Puisse cette bienfaitrice avoir de nombreux imitateurs, afin que notre Caisse de secours soit dans la possibilité de rendre tous les services qu'on aimerait en attendre !

L. GROBÉTY.

NEUCHÂTEL. — **Statistique scolaire.** — Les écoles primaires et enfantines de Neuchâtel-Serrières comptaient, en mai 1914, 3108 élèves, répartis dans 86 classes (18 enfantines, 70 primaires) installées dans 8 collèges.

*** **Collèges.** — La ville de Neuchâtel a inauguré en 1914 deux superbes collèges aux Parcs et à la Maladière. Chacun de ces bâtiments forme un groupe complet, comprenant tout ce qui est nécessaire à l'enseignement primaire dans ses divers degrés. Ils marquent un nouveau pas vers la décentralisation scolaire, en notre ville. Ces édifices sont très beaux, confortables et d'un cachet artistique très prononcé. Partout le souci d'une hygiène vigilante s'accuse.

Toutes les salles sont au sud, de nombreuses et grandes fenêtres les inondent de lumière et de soleil; les planchers sont couverts de linoléum, les murs peints à l'huile en tons clairs; partout de l'espace et de l'air! Signalons encore les salles de douches à cabines séparées, les halles de gymnastique splendidement outillées, les préaux ensoleillés, les installations pour distribution de lait, les appareils à nettoyer par le vide.

Ces deux édifices marquent une étape très importante dans l'histoire des Ecoles de notre ville; ils font le plus grand honneur aux autorités scolaires et communales qui ont toujours consenti à faire les sacrifices nécessaires quand il s'agit de l'instruction et de l'éducation des enfants de nos écoles.

*** **Souscription pour les Belges.** — *La Chaux-de-Fonds.* — Malgré le trouble si grave et si profond apporté par la guerre dans la vie économique du *Grand village*, la souscription des élèves des écoles primaires de La Chaux-de-Fonds, en faveur des petits Belges, a produit la magnifique somme de 1080 fr., et celle du corps enseignant 760 fr. Nous ne pouvons que féliciter chaleureusement les uns et les autres.

*** **Nouvelles de Belgique.** — Les nombreux participants au Congrès scolaire romand se souviennent sans doute encore du sympathique conférencier belge, M. le Docteur Decroly, de Bruxelles. Après de longs mois d'attente, de ses nouvelles viennent enfin de nous parvenir. M. D. est resté à la tête de son Institut d'anormaux à Uccle. Lui et les siens sont heureusement en bonne santé, mais leurs souffrances morales sont grandes, comme bien on pense! Notre vive sympathie leur est acquise. G.

GENÈVE. — Le 4 janvier, les maîtresses de l'Ecole de Malagnou se sont réunies pour fêter le cinquantenaire de l'entrée en fonctions de Mme Choberg, maîtresse principale.

Malgré son caractère intime et simple, cette cérémonie a été un témoignage bien mérité de l'affection et du respect que la jubilaire a su s'acquérir parmi ses collègues et ses élèves.

Après avoir remis à Mme Choberg, une gerbe de fleurs et un beau palmier, Mme l'Inspectrice Picker a donné lecture d'une lettre par laquelle le Département de l'Instruction publique, s'associant à cette manifestation de sympathie, exprime à la doyenne du corps enseignant primaire genevois, ses sentiments de sincère reconnaissance pour l'admirable dévouement dont elle a fait preuve au cours d'une vie consacrée tout entière à notre jeunesse. Mme Choberg a en effet

débuté en 1865, et elle a accompli sa belle carrière d'éducatrice dans les écoles de Carouge, des Eaux-Vives, puis dans celles de la Ville de Genève, à la vieille école de la rue du Cendrier, puis à celle du Boulevard James Fazy et enfin à celle de Malagnou, dont elle est devenue la maîtresse principale.

Mme l'Inspectrice Picker confirma par quelques paroles affectueuses les sentiments de gratitude du Département; Mme Dunand lut ensuite un charmant poème qu'elle avait composé pour la circonstance, et Mme Choberg, à son tour, fit part de l'émotion et de la joie qu'elle avait ressenties pendant cette réunion. Une élève enfin lui présenta, au nom de ses camarades, les vœux chaleureux qu'elles forment pour leur chère maîtresse.

De telles cérémonies sont rares, mais elles honorent d'autant plus les personnes qui en sont l'objet.

JURA BERNOIS. — Caisse des retenues. — Les présidents des sections de la Société des instituteurs bernois se sont réunis le 16 janvier, à la Maison du Peuple, à Berne. Il s'agissait de créer de nouvelles ressources pour payer les remplaçants des instituteurs mobilisés. C'est surtout le corps enseignant de la IIIe division qui est le plus mis à contribution par le service militaire. La IIe division a été licenciée au commencement de décembre et les instituteurs jurassiens ont presque tous repris leur enseignement. D'après un rapport du président central, il ne peut être question de faire payer à un instituteur, qui a 80 centimes de solde, les 6 francs par jour que lui coûte son remplacement. Il faut que les collègues s'entraident.

Les instituteurs et les institutrices non atteints dans les déductions imposées par le Conseil d'Etat ont consenti, pour le quatrième trimestre de 1914, à une contribution volontaire de 10 francs sur la subvention de l'Etat. Il est nécessaire que cette imposition se renouvelle tous les trimestres pendant le cours de l'occupation des frontières. C'est ce qui fera l'objet d'une votation dans les sections.

Les retenues volontaires et imposées du quatrième trimestre 1914 se sont élevées à fr. 60 716,10 pour le corps enseignant primaire et à fr. 22 947,30 pour les maîtres secondaires, soit un total de fr. 83 663,40. Le compte des dépenses n'est pas encore définitivement arrêté, mais on peut compter sur un solde actif de fr. 16 000, qui peut servir à assurer les remplacements jusqu'au 15 janvier 1915.

Les présidents des sections ont promis de faire tout leur possible pour que la contribution de fr. 10 soit votée à l'unanimité dans tous les districts.

Le Comité cantonal a été chargé d'exposer les motifs qui empêchent la Confédération et le canton de se charger d'une partie des frais de remplacement du corps enseignant primaire. Les vingt-quatre remplacements de la ville de Berne causent à la caisse des retenues un déficit qu'il paraît utile de répartir sur tout le corps enseignant de la cité fédérale. Les instituteurs et les institutrices qui, outre leur contribution de fr. 10, se chargent d'une deuxième classe, située quelquefois de un à deux kilomètres de leur domicile, méritent une rétribution qui pourra être fixée, dans chaque cas spécial, lors de l'emploi du bénéfice final de la caisse des retenues, du moins si celle-ci boucle par un actif qui en vaille la peine.

H. GOBAT.

**** Centenaire jurassien.** — Le grand comité chargé de l'organisation des fêtes du centenaire de la réunion du Jura au canton de Berne, en 1915, a décidé, le 17 janvier, de suspendre ses travaux pour cette année.

**** Bibliothèques scolaires.** — Vu la situation financière actuelle, l'Etat de Berne n'accordera pas de subside aux bibliothèques scolaires et populaires, en 1915.

H. GOBAT.

FRANCE. — « **Illassablement.** » — Du front de bataille, un soldat écrivait l'autre jour à un académicien pour lui signaler le mot *inlassable*, forme vicieuse au lieu d'*illassable*. On s'est moqué. Comment peut-on être à ce point homme de métier, capable au milieu de la guerre d'éplucher un vocable tout en chargeant son fusil ?

Et, en effet, même pour ceux qui ne la font pas, il est difficile de penser à autre chose. Vous le savez mieux que personne, instituteurs, institutrices qui, pour une raison ou pour une autre, avez dû rester à votre poste et rouvrir l'école. Votre cœur et votre esprit vont si aisément ailleurs ! Ceux d'entre vous qui n'ont ni frères, ni mari, ni enfants engagés dans le combat ont pour parents tous les soldats de France. Concentrer son attention sur l'humble tâche quotidienne, à l'heure où nous sommes, c'est dur. Il le faut cependant.

« Il le faut ! » disaient avec une résolution tranquille les paysans appelés par la mobilisation, et aucun cri d'enthousiasme, aucun chant n'aurait renfermé une aussi sérieuse promesse de victoire. Il le faut. Il faut là-bas suivre le drapeau sans murmure et sans peur. Il faut ici faire épeler les petits enfants, guider leurs doigts novices, qui s'exercent gauchement à tracer des jambages, répéter sans cesse les mêmes paroles, inculquer les mêmes éléments. Humble routine, mais la tâche du soldat sous un ardent soleil ou dans une boue tenace, fatigué par les jeûnes et les insomnies, allant, venant, avançant, reculant sans savoir ce que le chef suprême veut faire de sa pauvre machine, sinon qu'elle sert obscurément à sauver le pays, n'est-elle pas, en apparence, bien ingrate ? Comme la vôtre elle est nécessaire : cela suffit.

« France, disait le poète Sully Prudhomme, il y a un demi-siècle,

Sur le tableau d'école
Construis, sans vanité, la longue parabole
Que promet la justice au boulet rédempteur.

Il parlait ainsi sans haine, car il ajoutait :

...Plus je suis Français, plus je me sens humain.

Aujourd'hui, la longue parabole s'est élancée et décrit son arc sanglant — vers la justice, espérons-le. La part que le maître d'école prussien eut à la journée de Sadowa, le nôtre pourra la revendiquer dans tous nos succès. Et si notre victoire n'est pas souillée par d'odieuses représailles, si nos soldats s'interdisent les talions infâmes qui égalent la victime au bourreau, c'est encore à l'école, à notre école qu'on le devra, à son enseignement qui jamais ne sépara l'amour de la patrie de l'amour de l'humanité.

A l'œuvre donc et que la craie, le livre de lecture courante, le boulier-compteur, le tableau noir vous aient tout entiers, instituteurs, institutrices, tant que durent les six longues heures de classe. Le soir, penchés sur la carte, où vous suivrez, les yeux brouillés par les larmes, mais l'espoir au cœur, le progrès obstiné de nos armées, vous pourrez vous rendre ce témoignage que, vous aussi, comme nos soldats, vous avez travaillé pour la France, inlassablement ou illasablement.

R. PÉRIÉ.

BIBLIOGRAPHIE

Dieu et la guerre. par G. Fulliquet, professeur et pasteur à Genève. — Librairie J.-A. Jeheber, éditeur. — 50 cent. ; se vend au bénéfice de la Société française de secours aux blessés militaires.

Dieu veut-il la guerre ? A-t-il voulu celle qui est déchaînée actuellement ? Telle est la question que se posent des milliers de consciences angoissées, troublées, désemparées par cette épouvantable tragédie. M. le professeur Fulliquet a répondu à cette redoutable question, dans une conférence donnée à Genève, le 6 décembre dernier, et publiée sous forme de brochure d'une vingtaine de pages que nous avons lues avec un vif intérêt. Je ne sais pas si l'exposé du brillant orateur a convaincu ses auditeurs et s'il convaincra ses lecteurs. M. Fulliquet est un adepte convaincu de l'évolutionnisme tant scientifique que religieux. Pour lui la guerre actuelle est le produit de la survivance atavique du culte de la violence, de la foi en la force, en un mot de l'animalité que nous trainons après nous en notre ascension humaine. On pourrait tout aussi bien parler d'un retour de l'homme à l'animalité. Bref, Dieu a parlé, ses appels n'ont pas été entendus. Il a patienté longtemps et Il laisse maintenant l'humanité faire l'expérience amère de son impuissance et de son indifférence. Rien de plus vrai. Certes, Dieu ne veut pas la guerre, il la réprouve absolument, mais il la permet pour en dégoûter à tout jamais les hommes. Il s'en servira comme d'une éducation terrible dont l'humanité avait besoin. Voilà, imparfaitement résumée, la thèse du conférencier genevois. Les développements en sont intéressants et présentés avec cette abondance, cette éloquence chaleureuse, cette vie qui persuadent même ceux qui ne partagent pas entièrement les idées de l'orateur sur ce point spécial. Nous recommandons cette brochure à toutes les consciences droites que préoccupe ce douloureux problème.

H. G.

Commission interecclésiastique romande de chants religieux. Pâques 1915. Un fascicule de trois chœurs mixtes : 10 cent.

Nos 88, « A l'Agneau immolé », de Händel.

89, « Chant de Pâques », de A. Monard.

90, « Confirmation », de Feyhl.

S'adresser pour les commandes à M. L. Barblan, pasteur à Pampigny sur Morges. — A la même adresse : chœurs mixtes, chœurs d'hommes, de dames et d'enfants pour Pâques et pour toutes les fêtes. — La Commission ne publiera pas de chœurs pour Pentecôte et le Jeûne.

PARTIE PRATIQUE

RÉCITATION

Degré inférieur.

Bonheur d'enfant.

Tout autour de moi que de belles choses :
Les grands arbres verts, le soleil, les roses
Tout autour de moi que de bons amis :
Le gros chien, le chat, nos deux canaris !

Et que de joujoux, dans la grande armoire
Un cheval de bois, une chèvre noire,
Un chemin de fer, un ballon très gros,
L'arche de Noé, des pelles, des seaux.....

Mais j'ai mieux encore : une tendre mère,
Un père très bon, grand'mère et grand-père,
Mon frère et ma sœur...

Je les chéris tous et de tout mon cœur !

Mlle H.-S. BRÈS.

LEÇONS DE CHOSES

(Les mots en italique forment le vocabulaire. Ils sont écrits au singulier au tableau noir, expliqués, copiés plusieurs fois, puis appris par cœur.)

La forêt.

I. La forêt est une étendue de terre plantée d'arbres. On y voit des *sapins*, des *pins*, des *mélèzes*, des *chênes*, des *hêtres*, des *bouleaux*, des *érables*, etc. Le sol de la forêt est recouvert de *mousse*, de *lierre*, de *fougères*, de *feuilles sèches*, d'*aiguilles* de sapins ou de *ronces*. De jolis *sentiers* parcourent la forêt.

La forêt nous fournit du *bois* en *abondance* pour *bâtir* ou *chauffer* nos demeures. Les *bûcherons* coupent ce bois durant l'hiver.

II. En été et en automne, nous récoltons dans la forêt des *fruits délicieux* : *fraises*, *framboises*, *myrtilles*, *mûres* et *noisettes*. Nous trouvons aussi des *champignons* dans la mousse des bois, surtout des *chanterelles* et des *bolets* de diverses sortes.

Les arbres de la forêt sont peuplés d'une quantité d'*oiseaux*. La forêt *abrite* aussi beaucoup d'*animaux sauvages*, tels que les *lièvres*, les *blaireaux*, les *renards*, etc. Au moment de la *chasse*, les *chasseurs* trouvent dans les bois un *gibier* abondant et varié.

Dictée. La forêt est plantée d'arbres. On y voit des sapins, des pins, des mélèzes, des chênes, des hêtres, des bouleaux et des érables. Le sol de la forêt est recouvert de mousse et de lierre. La forêt nous fournit du bois, des petits fruits et des champignons. Beaucoup d'oiseaux habitent dans les arbres de la forêt. En automne, les chasseurs trouvent une quantité de gibier dans les bois.

Le sapin.

Le *sapin* est un arbre *forestier*. Il est beau, grand et *élancé*. Ses *racines* ne sont pas très profondes ; elles s'étendent plutôt *horizontalement* dans le sol. Son *tronc* est *cylindrique* et recouvert d'une *écorce rougeâtre*. Ses *branches*, aux *rameaux* très fins, portent des *feuilles* vertes, pointues et nombreuses, semblables à des *aiguilles* ; ses feuilles ne tombent point en automne comme celles de la plupart des autres arbres. Le sapin porte des sortes de fruits allongés, qu'on appelle *cônes*.

Le sapin *croît* dans les *forêts* et sur les *montagnes* des pays tempérés. Son bois est employé pour la construction des maisons, des navires, des meubles ; on le prend aussi pour *chauffer* nos demeures. C'est donc un arbre très *utile*.

Chacun éprouve un grand plaisir à *contempler*, à Noël, le beau sapin vert tout couvert de *bougies* étincelantes, de *bonbons* et de jouets.

DICTÉE. Le sapin est un arbre forestier. Ses racines sont peu profondes. Son tronc est droit et élancé. Ses branches et ses rameaux sont flexibles. Ses aiguilles sont vertes. Ses cônes sont bruns et allongés. Le bois du sapin est employé pour construire les maisons, les meubles, les bateaux, ainsi que pour chauffer nos demeures.

Le chêne.

Le *chêne* est aussi un arbre *forestier*. Il est le roi *fier* et *majestueux* de nos bois où il étend largement ses *branches touffues*. Ses *racines* sont nombreuses et *puissantes*. Son *tronc* est *épais*. Ses *branches* sont noueuses. Ses *rameaux* portent des feuilles vertes, ovales et dentelées. Ses *fruits*, appelés *glands*, sont formés d'une *amande* contenue dans une petite *coupe* d'un gris-vert.

Le bois de chêne est très dur ; il est *employé* pour *construire* des *charpentes*, des *coques* de navires, des meubles, des *cuves*, des *tonneaux*, des *pilotis*, des *barrières*, des traverses de chemins de fer, etc.

Les glands sont recueillis pour être donnés aux *porcs* comme *nourriture*.

Le *tanneur* se sert de l'écorce du chêne (*tan*) pour transformer en *cuir* les peaux des animaux domestiques.

Les petits oiseaux construisent leurs *nids* sous la *voûte* de feuillage du chêne, et, durant toute la belle saison, y font *entendre* leurs *chansons mélodieuses*.

DICTÉE. Le chêne, comme le sapin, est un arbre de la forêt. Si le sapin est élancé, le chêne est au contraire large et touffu ; il étend au loin l'ombre de ses branches. Au printemps, les petits oiseaux viennent nicher à l'abri de sa verdure. En automne, les glands tombés à ses pieds sont recueillis pour servir de nourriture aux porcs. En hiver, dépouillé de ses feuilles, le chêne redevient solitaire et triste.

C. ALLAZ-ALLAZ.

ORTHOGRAPHE

Degré intermédiaire.

Le petit pays.

C'est un petit pays qui se cache parmi ses bois et ses collines ; il est paisible, il va sa vie sans se presser sous ses noyers. Il a de beaux vergers et de beaux

champs de blé, des champs de trèfle et de luzerne, jaunes et roses dans les prés, par grands carrés mal arrangés. Il monte vers les bois, il s'abandonne aux pentes vers les vallons étroits où coulent des ruisseaux, et dans la nuit ses plaintes d'eaux semblent répandre le silence. On garde de sa terre aux gros souliers qu'on a pour s'en aller dans la campagne.

On s'égare aux sentiers qui ne vont nulle part et d'où le lac paraît, la montagne, les neiges et le miroitement des vagues. Et quand on s'en revient, le village est blotti autour de son église, parmi l'espace d'ombre où hésite et retombe la cloche inquiète du couvre-feu. — C.-F. RAMUZ.

VOCABULAIRE : Arranger, s'égarer, le miroitement, l'espace, hésiter, inquiet, le couvre-feu.

ORTHOGRAPHE D'USAGE. Quelques noms composés d'un verbe et d'un nom : Couvre-feu, couvre-pieds, couvre-chef, porte-montre, porte-cigare, porte-étendard, tire-bouchon, chasse-mouches, chasse-neige, garde-feu, garde-voie, garde-manger, garde-chasse, garde-forestier, garde-champêtre, garde-fou, garde-frein, garde-main, garde-malade, garde-meuble, etc. (On tolère l'absence du trait d'union.)

GRAMMAIRE. *Etude du futur simple.* Remarques à faire pour éviter de confondre ce temps avec le présent du conditionnel.

PERMUTATION : Copier la dictée en mettant les verbes au futur simple, en soulignant les déterminatifs.

Dictée du degré moyen : premier alinéa.

P. CH.

Degrés intermédiaire et supérieur.

La ferme fribourgeoise.

Assise sur de solides fondements en maçonnerie, la ferme fribourgeoise y appuie la puissante charpente de sa grange, où l'on accède par un pont en pente rapide, tandis que la partie habitée par la famille oppose aux pluies du sud-ouest une haute paroi de bois armée de lamelles de sapin imbriquées, et que percent de petites fenêtres. Sous les larges auvents, que de choses se pressent, s'entassent dans le plus pittoresque tohu-bohu ! Devant les fenêtres, c'est toute une montagne de fleurs, des géraniums aux couleurs de feu ; du côté de la grange, d'imposants tas de bois, des harnais, des faucheuses, des traîneaux, des outils de tout genre. Le fermier de la Haute-Broie se suffit à lui-même en tout ; il est à la fois charpentier, charron et jardinier. — SAMUEL CORNUT.

VOCABULAIRE : Le fondement, la maçonnerie, appuyer (il appuie), accéder (on accède), la lamelle, imbriqué, l'auvent, pittoresque, le tohu-bohu, le géranium, le harnais, la Haute-Broie.

PERMUTATIONS. *Exercices oraux* : Lire la dictée en mettant successivement les verbes aux temps simples de l'indicatif et du conditionnel. — *Exercice écrit* : Ecrire la dictée au pluriel en soulignant les qualificatifs.

P. CH.

Degré supérieur.

La solidarité chinoise.

La solidarité des Chinois dépasse notre compréhension. Dans les boutiques, vous les voyez, aux heures des repas, attablés autour de la même table, le torse

nu, sans que rien ne puisse permettre de distinguer le patron de l'ouvrier. Le repas fini, on se remet au travail sous la plus sévère des disciplines. Chez eux, pas de conflits du capital et du travail : ils pratiquaient la participation aux bénéfices avant que nous y pensions. Entre eux, une entente que rien n'altère. Insensibles à la douleur, méprisant la mort, ils ont le courage facile, tranquille et durable. Leurs marins sont d'une audace qui nous étonne.

Ils sont nombreux à défier l'arithmétique ; ils sont forts, ils sont intelligents et enfin, alors que nous l'ignorons encore, il s'est résolument éveillé aux idées modernes ce peuple endormi depuis des millénaires. — EUGÈNE BRIEUX.

VOCABULAIRE : La solidarité, la compréhension, attablé, distinguer, la discipline, le conflit, la participation, altérer, le millénaire.

Synonymes : La *solidarité*, l'union, l'entente, l'association, la société, le syndicat, le club ; la *boutique*, l'échoppe, le magasin, le débit ; la *compréhension*, l'entendement ; le *repas*, le déjeuner, le dîner, le souper, le lunch ; le *patron*, le maître, le chef, le directeur ; l'*ouvrier*, l'employé, le travailleur, le journalier ; le *travail*, l'ouvrage, le labeur, l'occupation, la peine ; le *bénéfice*, le gain, le revenu, la rente. l'intérêt, l'usufruit, les arrérages (ce qui échoit d'une rente ; mot toujours au pluriel) ; la *douleur*, le mal, l'élancement, la peine, le chagrin, le tourment ; la *mort*, la fin, le décès, le départ ; le *courage*, la vigueur, l'élan, l'audace, l'impétuosité ; le *marin*, le matelot, le marinier, le batelier ; l'*arithmétique*, le compte, le calcul, les mathématiques (mot généralement au pluriel).

GRAMMAIRE : *Etude de la proposition subordonnée*. Ex. : « Ils pratiquaient la participation aux bénéfices avant que nous y pensions. » Ils pratiquaient la participation aux bénéfices ; proposition principale ; *avant que nous y pensions* ; proposition *subordonnée*, parce qu'elle dépend de la précédente et qu'elle est unie à celle-ci par la locution conjonctive *avant que*.

Faire trouver différentes phrases de la dictée comprenant une proposition principale et une ou plusieurs subordonnées.

Règle : La proposition subordonnée complète le sens de la principale. On la nomme aussi proposition *dépendante*, parce qu'elle dépend de la principale.

PERMUTATIONS : *Exercices oraux* : « La solidarité des Chinois dépassait, dépassa, dépassera, dépasserait notre compréhension, etc.

Conjuguer cette phrase à tous les temps ; « Je pratique la participation aux bénéfices ; tu pratiques la participation, etc. » P. CH.

RÉDACTION

Degré intermédiaire.

Ma classe.

Cette jolie salle avec ses murs ornés de tableaux, ses hautes fenêtres garnies de fleurs, son estrade et ses pupitres, c'est ma classe. Les fenêtres donnent sur la cour. Une porte s'ouvre sur le préau, une autre communique avec le vestibule. Sur l'estrade se trouvent le pupitre et la chaise du maître. Au mur est fixé un tableau noir. Je remarque aussi une armoire, des tableaux de toute espèce, un thermomètre, des mesures, des cadres, une carte géographique, des stores.

C'est une belle classe agréable et gaie. J'aime à m'y trouver avec mes camarades pour écouter les bonnes leçons de mon maître.

Degré supérieur.

Le musée scolaire.

SOMMAIRE : Sa place. — Sa forme, ses compartiments. — Catégories d'objets qui y sont rangés.

SUJET TRAITÉ : Contre le mur du fond de notre classe, à quelque distance du pupitre de notre maître, on voit un musée scolaire. C'est une sorte de petite armoire peu profonde, où l'on distingue plusieurs rayons, à travers la porte vitrée. Sur quelques rayons supérieurs on a placé des planchettes verticales qui ménagent plusieurs petits casiers.

Dans ce musée, notre maître a soigneusement rangé bien des objets qui servent à nos leçons. En bas, on aperçoit des pierres, qui portent une étiquette avec le nom de chacune ; plus haut sont les métaux, avec les minerais correspondants ; plus haut encore, il y a des échantillons de bois, et enfin des spécimens de petits mammifères et de jolis oiseaux.

Mais je ne pourrais jamais énumérer toutes les choses que l'on a réussi à faire tenir en si peu d'espace.

L'ENSEIGNEMENT EXPÉRIMENTAL DE L'AGRICULTURE A L'ÉCOLE PRIMAIRE (Suite)¹

La botanique agricole. La vie végétale : son enseignement.

Il convient de donner, dès l'école, aux futurs agriculteurs, cette notion fondamentale que les plantes sont des êtres vivants, comme les animaux, et que les plantes agricoles, en particulier, véritables travailleurs de la terre, collaborateurs du paysan, doivent être mises en mesure de remplir la fonction vitale pour laquelle elles sont cultivées, qui est, pour les unes, de produire du sucre, de l'amidon, de l'huile, pour les autres, de fournir des fourrages, du bois, etc.

L'instituteur fera donc constater aux élèves que les plantes vivent : que, comme les animaux, elles naissent, se développent... et finalement meurent, après avoir, par la formation des graines, assuré leur descendance. Il leur montrera comment, par le fait même de la vie, ces êtres transforment en matières organiques variées les éléments minéraux de la terre et de l'atmosphère ; il leur fera connaître le mécanisme et la raison d'être de ces transformations : le rôle des racines, qui absorbent l'eau du sol, celui des feuilles, qui assimilent le carbone de l'air, en emmagasinant l'énergie solaire, celui des vaisseaux distributeurs de la sève, celui des fleurs, qui produisent les graines destinées à perpétuer la vie, etc.

Le maître ne manquera pas de faire constater aux élèves que, comme certains animaux, les plantes manifestent des caractères de prévoyance et d'économie :

¹ Les graves événements qui nous préoccupent tous, et qui ont jeté la perturbation dans les écoles, m'ont obligé à interrompre ma collaboration à *L'Éducateur*. Aujourd'hui, que la vie universitaire tend à reprendre un cours à peu près normal, je suis heureux de pouvoir continuer la série des articles qui doivent faire suite à celui du 12 septembre dernier.

pendant la période de vie active, elles font des réserves nutritives qu'elles consomment à l'époque où elles ne peuvent plus fabriquer d'aliments, réserves qu'elles utilisent également au moment de la reproduction, en les répartissant entre les diverses plantules de leurs graines.

On pourra faire remarquer aux enfants que les plantes agricoles sont précisément celles chez lesquelles l'homme a réussi, par la culture, à exagérer cette faculté précieuse de produire et de mettre en réserve une grande quantité de substances alimentaires.

Il sera surtout important, dans l'enseignement de la botanique agricole, de mettre en évidence les rapports de la plante et du milieu ambiant : l'influence du sol, de l'atmosphère, de la chaleur, de la lumière, celle des êtres vivants eux-mêmes... influences diverses que l'agriculteur doit particulièrement connaître, car c'est d'elles que dépend en grande partie le résultat de ses efforts et de son labeur.

Chez les plantes, comme chez les animaux, les fonctions vitales peuvent s'accomplir normalement, avec harmonie, et alors, comme des ouvriers bien portants, les plantes font de bon travail et assurent à l'agriculteur une fructueuse récolte. Mais, si l'équilibre vital est rompu, si les plantes sont malades, la récolte est mauvaise; aussi, l'agriculteur doit-il s'efforcer de maintenir les plantes dans de bonnes conditions d'hygiène, et si elles sont malades, de les soigner et de les guérir. Tout cela, il ne peut le bien faire que s'il a quelques notions générales de botanique.

Les considérations qui précèdent établissent donc l'importance, pour le futur agriculteur, d'étudier la vie végétale.

Mais, comment faire cette étude dans une école primaire? La méthode que je recommande est celle que j'applique moi-même dans mon enseignement. Elle consiste surtout à suivre l'évolution de quelques plantes judicieusement choisies et placées dans les conditions les plus favorables à l'observation. Cette étude pratique est complétée par l'exécution d'expériences simples, parlant bien aux yeux et à l'esprit des enfants.

Tout d'abord, je parlerai du *jardin scolaire*.

(*A suivre.*)

P. CHAUVET.

COMPTABILITÉ

Prix de revient journalier.

1^o d'un soldat d'infanterie;

2^o d'un caporal monté (train).

Etablir, d'après les données suivantes, ce que coûtent journallement, à la Confédération, les 2 soldats ci-dessus indiqués :

a) *Solde*. La solde d'un soldat d'infanterie est de fr. 0,80 par jour, celle d'un caporal de la même arme, de fr. 1. Les caporaux montés reçoivent fr. 0,50 en plus.

b) *Subsistance*. Chaque homme reçoit par jour : 0,600 kg. de pain revenant à fr. 0,30 le kg.; 0,300 kg. de viande coûtant fr. 1,90 le kg.; 0,100 kg. de fromage valant fr. 1,50 le kg., plus des légumes, thé, café, soupe, bois, etc., pour une valeur de fr. 0,30. La location d'un cheval de selle est de fr. 4 par jour. La

nourriture journalière d'un cheval se compose de 5 kg. d'avoine valant fr. 28 les 100 kg. et 6 kg. de foin valant fr. 9 le q.

c) *Logement*. Lorsque le soldat ne loge pas plus de deux nuits dans la même localité, il a droit à 5 kg. de paille coûtant fr. 10 les 100 kg. La ration de paille pour un cheval est de 3,5 kg. La Confédération paie 50 % de la valeur de la paille destinée aux hommes ; 75 % de celle employée comme litière, et abandonne le fumier.

1. Coût journalier du soldat d'infanterie.

	F. C.	F. C.
a) <i>Solde</i>		0 80
b) <i>Subsistance</i> : pain 600 g. à fr. 0,30 le kg.	0 18	
viande 300 g. à fr. 1,90 le kg.	0 57	
fromage 100 g. à fr. 1,50 le kg.	0 15	
légumes, soupe, etc.	0 30	1 20
c) <i>Couche</i> : paille 50 % de 5 kg. à fr. 10 les 100 kg.		0 25
Total, fr.		<u>2 25</u>

2. Coût journalier d'un caporal du train.

	F. C.	F. C.
1. Homme. a) <i>Solde</i>		1 50
b) <i>Subsistance</i> (voir compte précédent)		1 20
c) <i>Couche</i> (» »)		0 25
2. Cheval. a) <i>Location</i> journalière	4 —	
b) <i>Subsistance</i> : avoine 5 kg. à fr. 28 le q.	1 40	
foin 6 kg. à fr. 9 le q.	0 54	
c) <i>Litière</i> : 75 % de 3,5 kg. à fr. 10 le q.	0 26	6 20
Total, fr.		<u>9 15</u>

Renseignements divers : La ration de guerre ordinaire de pain est de 750 g. Vu le peu de céréales dont la Suisse dispose, cette ration a été abaissée à 600 g. pendant la mobilisation actuelle. Il faut 10 wagons de blé par jour pour l'armée, et 60 wagons pour la population civile.

La ration de viande de 375 g. a été remplacée par 300 g. de viande et 100 g. de fromage pour diminuer l'abatage du bétail et utiliser les produits laitiers du pays.

Chaque homme emporte sur lui une ration de réserve en conserve savoir : 250 g. de viande, 250 g. de biscuits et 50 g. de soupe. P. L. M.

VARIÉTÉ

Un levraut négligent, négligeant les avis de ses coreligionnaires, s'est blessé le mufler à un groseillier en bayant aux corneilles.

* * *

(Dictées ces lignes, qui n'ont l'air de rien, à vos élèves les plus avancés et même... à vos collègues et vous m'en direz des nouvelles!)

CHARLES-H. WEREB.

ECHANGE

Instituteur désire envoyer en échange sa fille contre la fille ou le fils d'un collègue de la Suisse française.

S'adresser à M. Oberli, instituteur, à Sumiswald (Berne).

Avis de la Gérance

Nous prions instamment nos abonnés qui le peuvent de bien vouloir verser au compte de chèques postaux N. 125, le montant de leur abonnement pour 1915. Ceux qui se trouvent momentanément empêchés de le faire, particulièrement les instituteurs au service militaire, voudront bien nous aviser du moment où ils désireraient que le remboursement postal, établi à partir du 15 février, leur fût présenté.

Nos abonnés de l'étranger sont priés également de nous envoyer en janvier le montant de leur abonnement pour 1915.
Le Gérant, J. Cordey.



MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

VÊTEMENTS

*coupe
moderne et
façon soignée
en
DRAPERIE
bonne qualité.*

TISSUS

*Anglais,
Français,
Suisse,
pour mesure.*

**Excellents
Coupeurs**

*Pardessus
et Pèlerines*

CAOUTCHOUC

10 %
*à 30 joursaux
Instituteurs
de la S. P. V.*

Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne  Vevey  Neuchâtel

o o PARIS, 28, rue de Bondy o o

Chansonnier Militaire

Chansons de route et d'étape

recueillies et arrangées par le CAPITAINE A. CERF

Publié sous le patronage des Sociétés d'Officiers
de la Suisse Romande

Prix net: Fr. 1.—

L'importance du chant dans la vie militaire n'est plus à démontrer; tout le monde sait le rôle qu'il joue comme élément de gaieté, de belle humeur, d'entrain, de bonne santé morale.

En réunissant dans un petit recueil, qui tiendra très peu de place dans une poche de tunique, de vareuse ou de capote, cinquante-cinq chants de marche et trente-cinq chants d'étape choisis parmi les plus aimés, les plus alertes, les plus vibrants de patriotisme et d'entrain, le capitaine Cerf a rendu à notre armée un signalé service. On trouvera dans ce volume, à côté des chants patriotiques devenus classiques, des airs militaires et quantité de mélodies un peu moins connues, mais tout aussi dignes de l'être, les unes d'auteurs ignorés, transmises de génération en génération par le goût populaire (le seul qui soit sûr et durable), d'autres écrites par nos meilleurs compositeurs de cru.

Publié sous le patronage des sociétés d'officiers de la Suisse romande, les chansons de route et d'étape ne trouveront pas seulement bon accueil chez nos militaires, mais aussi auprès de toutes les personnes qui aiment les distractions saines et viriles de l'esprit et qui saluent avec joie toute tentative de lutte contre l'affreuse romance exotique que l'on accrédite trop facilement dans certains milieux.

Certains chefs de bataillons ont eu l'heureuse idée de distribuer à leurs hommes, en « Souvenir de l'Occupation des frontières en 1914-1915 », ce *Chansonnier militaire* si apprécié par nos soldats.

Aucun souvenir de ces temps d'épreuves n'aurait pu être mieux choisi. Après avoir, pendant la durée de la mobilisation, charmé les heures de repos et rendu les fatigues plus supportables, ce recueil sera pieusement conservé, comme un témoin d'une époque tragique, par ceux par qui il a été offert. Ils feuilletteront toujours avec émotion, quand la paix sera revenue, le petit volume rouge décoré de la croix fédérale, qui leur rappellera les mois consacrés au plus saint des devoirs, au service de la patrie.

Ce chansonnier se vend chez les éditeurs, dans les
librairies et magasins de musique au prix de 1 fr.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REQUIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITE DE REDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : M. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PREX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PREX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{te}, LAUSANNE



Librairie Henri DIDIER, 4 et 6, rue de la Sorbonne, PARIS

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE ILLUSTRÉE

Collection Moderne de Classiques

COMPREND DÉJÀ :

ŒUVRES COMPLÈTES

- La Bruyère.** — *Les Caractères*, annotés par M. G. Cayrou, professeur au Lycée de Toulouse, 70 illust. documentaires, 1 vol. cart. toile..... 3 fr. —
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre La Bruyère*) 5 fr. —
Molière. — *Scènes choisies*, annotées par M. Georquin, professeur au Lycée Henri IV, 40 illustrations, 1 vol. relié toile 2 fr. 50
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Premier Molière*)..... 4 fr. —

MORCEAUX CHOISIS

- A. de Vigny.** — *Morceaux choisis*, annotés par R. Canat, professeur au Lycée Hoche, 60 illust. 1 vol. relié toile 3 fr. —
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Vigny*)..... 5 fr. —
Corneille. — *Théâtre choisi* par M. et Mme P. Crouzet, P. Andraud et F. Minoufflet, 85 illustrations, 1 vol. relié toile 4 fr. —
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Corneille*)..... 6 fr. —
H. de Balzac. — *Morceaux choisis*, annotés par M. J. Merlant, professeur-adj. à la Faculté des lettres de Montpellier, 37 ill. 1 vol. cart. 1/2 toile 3 fr. —
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Balzac*) 4 fr. 50
Montesquieu. — *Morceaux choisis*, annotés par M. M. Roustan, professeur au Lycée Condorcet, 35 illustrations, 1 vol. cartonné toile..... 2 fr. 50
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Montesquieu*)..... 4 fr. —
Chateaubriand. — *Morceaux choisis*, annotés par M. R. Canat, professeur au Lycée Hoche, 41 illustrations, 1 vol. cartonné toile..... 3 fr. —
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Chateaubriand*) 4 fr. 50
J.-J. Rousseau. — *Morceaux choisis*, annotés par M. D. Mornet, professeur au Lycée Carnot, 35 illustrations, 1 vol. cartonné toile 2 fr. 50
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Rousseau*) 4 fr. —

PIÈCES DE THÉÂTRE

- Corneille.** — *Le Cid*, annoté par M. et Mme P. Crouzet, 12 illust. 1 fr. —
Corneille. — *Polyeucte*, annoté par M. F. Minoufflet, professeur au Lycée de Lille, 14 illustrations documentaires 1 fr. —
Corneille. — *Cinna*, annoté par P. Andraud, 15 illustrations.... 1 fr. —
Corneille. — *Horace*, annoté par M. et Mme P. Crouzet, 30 illust. 1 fr. —
Racine. — *Andromaque*, annotée par M. et Mme P. Crouzet, 28 ill. 1 fr. —
Racine. — *Britannicus*, annoté par M. et Mme P. Crouzet, 20 ill. 1 fr. —
Molière. — *Les Précieuses Ridicules*, annotées par M. et Mme P. Crouzet 14 illustrations 1 fr. —
Molière. — *Les Femmes Savantes*, annotées par M. et Mme P. Crouzet, 14 illustrations 1 fr. —
Molière. — *Le Misanthrope*, annoté par M. F. Gache, professeur au Lycée de Montpellier, 20 illustrations 1 fr. —

M^{me} MAURICE POTEL

Inspectrice de l'Enseignement primaire de la Seine

LES AUTEURS FRANÇAIS CONTEMPORAINS

- Un magnifique volume in-8 écu de 400 pages, orné de 42 illustrations hors-texte cartonné demi-toile 2 fr. 25
 Relié mouton souple, tête dorée (pour bibliothèque ou pour prix).. 3 fr. 75

HISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

Précis Méthodique

Par MM. E. ABRY, C. AUDIC et P. CROUZET

Deuxième Edition revue et corrigée (40^e mille)

- Un vol. in-8 carré, imprimé sur beau papier d'alfa et orné de 324 ill. docum.
 Broché : 5 fr.; relié toile : 5 fr. 50; relié mouton souple, tête dorée : 7 fr. 50.
 NB. — La vente exclusive de cet ouvrage en Suisse est réservée à la Librairie Payot & C^{ie}, Lausanne.

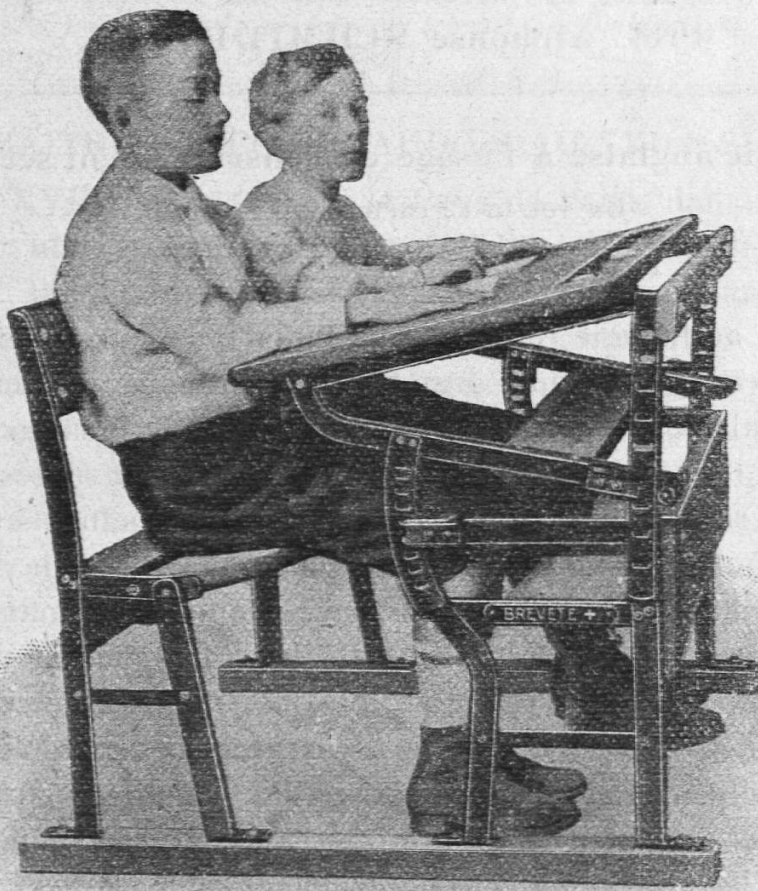
Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Jules Rappa

Ancienne maison A. Mauchain

Genève



Médaille d'or, Paris 1889

Médaille d'or, Genève 1896

Médaille d'or, Paris 1900

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

SELECTION
OF
BRITISH AUTHORS

with annotations

by

Prof. Alphonse SCHMIDHEINI,

F. S. Sc. ; O. M. ; O. L.

Anthologie anglaise à l'usage de l'enseignement secondaire

Un vol. in-12 cartonné, Fr. 3.50.

Cette anthologie renferme un choix judicieux de morceaux typiques empruntés aux grands écrivains anglais modernes, tout spécialement à ceux que l'on a réduits à la portion congrue ou même tout à fait négligés dans nombre d'ouvrages similaires. Il est rare en effet, de rencontrer dans les manuels scolaires destinés à l'enseignement de l'anglais, les noms de Disraeli, Bernard Shaw, Jerome K. Jerome, Stanley-Weyman, Conan Doyle, Mark Twain, Bret-Harte, R. Kipling, pour ne citer que les plus importants.

En faisant une large place à ces auteurs de premier rang, M. Schmidheini a réussi à composer un livre de lecture et de diction très attachant, pouvant intéresser le grand public aussi bien que les élèves de l'enseignement secondaire. La matière considérable contenue dans cet ouvrage permettra aux maîtres d'en répartir l'étude sur deux ou trois années. Une série d'anecdotes faciles est destinée aux commençants. Chaque chapitre est suivi de notes donnant la traduction en français et en allemand des expressions idiomatiques les plus courantes, suivie d'explications étymologiques succinctes.

Un essai intéressant sur les origines de la langue anglaise ouvre ce remarquable ouvrage dont l'emploi s'imposera à toutes les classes d'anglais.